



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles :

QUE, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 13 avril 2026, à 18 h**, et que ladite séance se tiendra à **la salle du conseil de l'Hôtel de ville, sise au 47, rue de l'Église, à Lac-des-Seize-Îles.**

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le 2 avril 2026.

Patrick Paradis
Le Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 2^e jour du mois d'avril 2026.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 2^e jour du mois d'avril 2026.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier